

« La Mallette des parents »

Projets portés par les académies de Créteil et Versailles
Projets évalués par l'École d'Économie de Paris

LES PROJETS

Initié en 2000, le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), conduit tous les trois ans par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), propose une évaluation internationale des systèmes éducatifs auprès des 38 pays membres de l'OCDE et autres pays partenaires. La France se caractérise par un écart important de performance entre les élèves de milieux « favorisés » et « défavorisés ».

Fort de ces constats, le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) a financé plusieurs projets de lutte contre les inégalités scolaires¹.

Parmi eux, deux dispositifs visant l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants ont été menés et évalués, dans les académies de Créteil, puis de Versailles.

Dans l'académie de Créteil, une « mallette des parents sixième » pour faciliter l'entrée des élèves au collège

En 2009, l'académie de Créteil a lancé un projet **visant la consolidation du lien entre le collège et les parents d'élèves de 6^e** volontaires, majoritairement issus de zones d'éducation prioritaire, en vue d'assurer un meilleur suivi scolaire de leurs enfants et favoriser ainsi leur réussite. Concrètement, le projet s'est attaché à informer, soutenir les parents par **des ateliers-débats multithématiques** (fonctionnement du collège, temps des devoirs, autorité face à la préadolescence, etc.) et **le déploiement de formations gratuites** d'aide au suivi de la scolarité de leurs enfants, en particulier dans les domaines linguistiques et numériques.

Dans l'académie de Versailles, une « mallette des parents troisième » pour aider les élèves et leurs parents dans l'orientation post-collège

En 2010, l'académie de Versailles a lancé un projet visant **l'implication des parents dans l'aide à l'élaboration du projet d'orientation de leurs enfants**, en difficulté scolaire **en fin de 3^e**.

Académie / Créteil :

-Classes de 6^e

En 2008-2009

-37 collèges

En 2009-2010

-38 collèges

Coût

-1000 à 1500 €/collège

Subvention FEJ :

-318 375€/année

Académie / Versailles :

-Classes de 3^e

-37 collèges

-97 classes tests

-82 classes témoins

-1131 élèves

Subventions :

-172 500 € (FEJ)

-63 500 € (rectorat)

¹ <https://telemaque.injep.fr/Record.htm?Record=19202771124910209539&idlist=3>

Il s'agissait d'une part, d'**aider les parents à mieux comprendre les potentielles problématiques relatives à l'orientation** (difficultés pour les jeunes à se connaître, méconnaissance des voies de formation, incompréhension des facteurs multiples déterminant l'orientation, etc.), et d'autre part, d'**outiller les parents** pour mieux accompagner leurs enfants (information sur les procédures d'orientation, les facteurs de réussite, la diversité des parcours possibles, etc.).

LES ENSEIGNEMENTS

Les évaluations ont été menées par l'Ecole d'économie de Paris. Elles se sont déroulées de 2008 à 2010 pour la mallette sixième, portée par l'académie de Créteil, et de 2010 à 2013 pour la mallette troisième déployée par l'académie de Versailles.

Bien qu'il s'agisse d'évaluations distinctes, elles interrogent toutes les deux **l'implication des parents dans le parcours scolaire de leurs enfants et ses effets sur leur réussite**.

« Mallette des parents sixième » : des parents difficiles à mobiliser mais une amélioration significative des comportements des élèves

En 2008-2009, l'évaluation a mis la focale sur la mise en œuvre du **dispositif et ses effets**. En 2009-2010, l'évaluation a interrogé **l'efficacité des modes de communication** utilisés pour favoriser la participation des parents.

La première étude indiquait **une participation relativement faible des parents**, avec seulement 20 % d'entre eux se portant volontaires pour le projet. Parmi eux, seuls 17 % ont participé à l'ensemble des actions proposées (ateliers-débats) et 58 % ont assisté à au moins un débat. Cette participation n'a pas permis d'aboutir à des conclusions probantes sur la mise en œuvre du dispositif et a donné lieu à l'étude de 2009-2010 relative aux modes de communication. Si le contenu du projet initial n'a pas été revu, le mode opératoire du nouveau dispositif a quant à lui évolué avec **une invitation différenciée des parents** : l'ensemble des parents d'élèves de 6^e des 37 collèges avait la possibilité de participer au programme mais seule une partie d'entre eux a reçu une invitation personnelle (lettre, lettre accompagnée d'un DVD, appel téléphonique /SMS de rappel...). L'autre partie des parents n'était informée de la tenue des réunions qu'au début d'année (lors des réunions d'information générales).

Les enseignements révèlent **une implication des parents plus importante dès lors qu'ils sont invités personnellement par le collègue**, et notamment via des SMS de rappel. En effet, l'envoi d'un courrier ne semble pas suffire à engager les parents à participer à la différence de l'envoi d'un SMS ou d'un appel téléphonique.

Les efforts de communication fournis par les établissements ont contribué à mieux impliquer les parents dans le parcours scolaire des enfants, avec pour effets une baisse de l'absentéisme, des problèmes de discipline et parfois une amélioration des résultats scolaires, notamment en français. Les retombées positives du dispositif sont également perceptibles sur les élèves de la classe dont les parents ne se sont pas portés volontaires.

Académie / Créteil :

-expérience aléatoire contrôlée

-1 000 familles volontaires

- évaluation 2008-2009 :
**recours à un groupe test (543 parents) et un groupe témoin*

-évaluation 2009-2010 :
**ensemble des parents des classes de 6^e concernées, soit 5 300 familles avec invitation personnelle pour une partie d'entre elles.*

-administration de questionnaires

-analyse de données relatives au parcours scolaires et à la participation aux actions

Académie / Versailles :

-expérience aléatoire contrôlée

-4 300 élèves en 3^e

-administration de questionnaires

-analyse de données relatives au parcours scolaires et à la participation aux actions

« Mallette des parents troisième » : une baisse des redoublements et une meilleure valorisation des filières professionnelles et d'apprentissage

L'évaluation a estimé l'impact du dispositif visant à soutenir les familles dans les choix d'orientation en fin de 3^e, pour le quart des élèves les plus faibles scolairement, risquant un décrochage scolaire. Les résultats sont positifs sur l'implication des parents. Les parents du groupe test ont davantage participé aux réunions d'information, interagi avec d'autres parents d'élèves et ont formulé des vœux plus réalistes sur l'orientation de leurs enfants par rapport aux parents du groupe témoin.

La perception des élèves sur les différentes filières existantes, notamment professionnelles a également évolué positivement chez des élèves de très faible niveau scolaire, tout comme pour les formations d'apprentissage chez les « décrocheurs potentiels ».

L'évaluation a également mis en évidence une réduction de plus d'un tiers des redoublements en fin de 3^e. Les redoublements évités par le programme ne sont pas des redoublements qui auraient été productifs. Les effets sont d'autant plus importants pour les garçons et élèves d'origine modeste, considérés comme les plus à risque de décrochage.

LES SUITES

En 2013, la circulaire DGESCO n°2013-142 réaffirme l'intérêt de construire une véritable coopération entre les parents et l'École. Les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale sont chargés de faire connaître aux parents les initiatives sur un territoire, notamment le dispositif « la mallette des parents ». A partir de 2016, le site national « [la Mallette des parents](#) » est créé et propose des ressources en ligne pour que les professionnels de l'éducation puissent organiser des temps de rencontre avec les familles et que ces dernières s'informent et s'impliquent davantage dans le parcours scolaire de leur(s) enfant(s) de l'école maternelle au collège.

POUR ALLER PLUS LOIN

Publications sur les expérimentations

- [Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents dans les collèges ?, Rapport de l'École d'Économie de Paris, FEJ, 2011](#)

Auteur : Marc GURGAND

[Implication des parents et prévention du décrochage scolaire, Rapport de l'École d'Économie de Paris, FEJ, 2014](#)

Auteurs : Dominique GOUX, Marc GURGAND, Éric MAURIN

L'INJEP ET LE FONDS D'EXPERIMENTATION POUR LA JEUNESSE (FEJ)

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Le FEJ impulse et soutient des initiatives innovantes sur différents territoires, selon des modalités variées et rigoureusement évaluées.

En savoir plus sur www.injep.fr